



Le Goupil

de Bouzonville

bouzonville.fr

AVRIL - MAI - JUIN 2021

Dossier

La Ville de Bouzonville

**développe son offre de services aux citoyens :
plus adaptés et plus nombreux**

COLLECTE
des **encombrants**



**CENTRE DE
VACCINATION**
À BOUZONVILLE

POLICE MUNICIPALE

**POLICE
MUNICIPALE**

**EXPÉRIMENTATION
OUVERTURE DE
L'HÔTEL DE VILLE**



PROPRETÉ

Hôtel de Ville

Place du Général de Gaulle
57320 Bouzonville

bouzonville.fr

lundi :	8h - 12h	13h30 - 17h30
mardi :	8h - 12h	13h30 - 17h30
mercredi :	8h - 12h	13h30 - 17h30
jeudi :	8h - 12h	13h30 - 17h30
vendredi :	8h - 12h	13h30 - 17h30
samedi :	9h - 12h	(1 ^{er} samedi du mois)

Permanences :

Le Maire et les Adjointes sont disponibles sur rendez-vous.

Le Maire est également disponible sans rendez-vous :
tous les mardis de 10h à 12h, en Mairie.

Contact :

Tél. : 03.87.78.44.44

e-mail : contact@mairie-bouzonville.fr



2, rue des Bénédictins
57320 Bouzonville

espace-culturel-bouzonville.fr

Tél. : 03.87.75.50.17

e-mail : espace.culturel@mairie-bouzonville.fr

mardi :	10h - 12h	
mercredi :	10h - 12h	14h - 18h
vendredi :		16h - 19h
samedi :	10h - 12h	13h - 15h

Vous pouvez également réserver en ligne :
www.espace-culturel-bouzonville.fr

Édito
du Maire

Chères Bouzonilloises, Chers Bouzonillois,
Mes chers Concitoyens,

Ce nouveau numéro du Goupil permettra de vous présenter les nouveaux services que la ville met en place, pour agir en proximité et pour mieux servir les habitants : État civil, horaires, propreté, sécurité, encombrants, centre de vaccination, etc.

En parallèle, nous sommes en train de finaliser notre budget 2021. Il sera organisé autour de notre ambition concernant l'amélioration de notre cadre de vie, de l'embellissement, des grands travaux et de l'habitat. Notre ville va se transformer et elle est déjà en train d'opérer sa mutation. Bouzonville va redevenir cette belle commune, attractive, fleurie, au cœur du pays de Nied.

Le centre de vaccination, ouvert début mars, est également une grande fierté, pour l'ensemble de notre territoire. Nous nous sommes fortement battus pour disposer de ce centre et je tenais à remercier tous les professionnels de santé, les agents de la commune et de la CCB3F, pour leur mobilisation et leur engagement. Sans l'implication de toutes les forces vives, nous n'aurions pas pu ouvrir ce centre.

MERCI À TOUS !

Ensemble, nous allons vaincre ce virus !

À très bientôt.

Fidèlement,
Armel CHABANE,
Maire de Bouzonville
Président de la CCB3F

Nouvel agent municipal
Pascal Roser intègre
les services techniques

Le 15 janvier dernier, Pascal Roser, 55 ans, a intégré l'équipe des services techniques en tant que technicien polyvalent. Son expérience en mécanique est un atout pour le service dirigé par Pascal Gette.

Il intègre l'équipe municipale de la Ville de Bouzonville après avoir acquis une expérience de plus de seize ans en tant qu'agent d'entretien au service de la commune de Metzeresche. Bienvenue à lui !



Le Goupil
de Bouzonville

est édité par la Ville de Bouzonville

Directeur de la publication :
le Maire, Armel CHABANE

Rédaction, photos et montage :
Direction de la communication

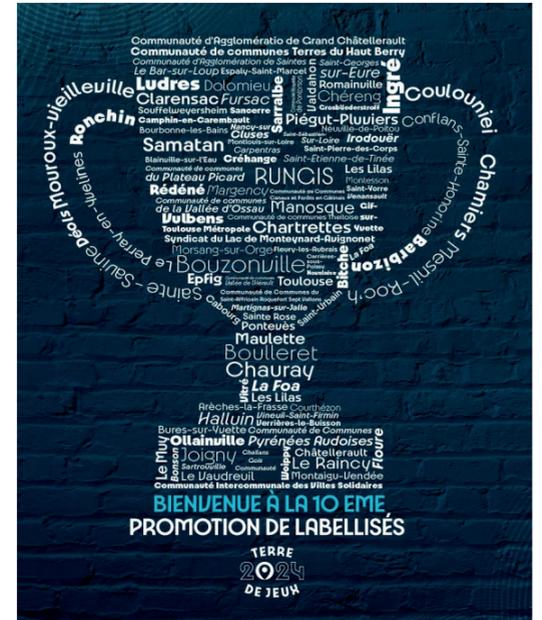
Impression sur papier recyclé :
Imprimerie L'HUILLIER à Florange

Bouzonville, Terre de Jeux 2024 !

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, et la Ville de Bouzonville participera à cette fête exceptionnelle !

« Terre de Jeux 2024 » est un label attribué par le comité olympique. Il est destiné aux territoires acteurs du sport. Il valorise les villes qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux.

Jusqu'en 2024, Terre de Jeux 2024 propose aux 1 308 collectivités labellisées et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux, et de développer leurs propres actions ainsi que leurs événements.



Le trésor mérovingien de Bouzonville

La Ville a eu le privilège de se voir léguer par une famille bouzonvilloise un véritable trésor historique datant de la période mérovingienne, du VII^e siècle. La municipalité a remis le trésor à Philippe Brunella, Conservateur en chef du patrimoine et Directeur du Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole.

Propriétaire de ce trésor archéologique, la Ville de Bouzonville le confie en dépôt au Musée de La Cour d'Or de Metz pour des besoins de conservation et d'étude. Il pourra faire l'objet de recherches historiques approfondies et être montré aux nombreux visiteurs du Musée. La commune de Bouzonville pourra également l'exposer à ses habitants.

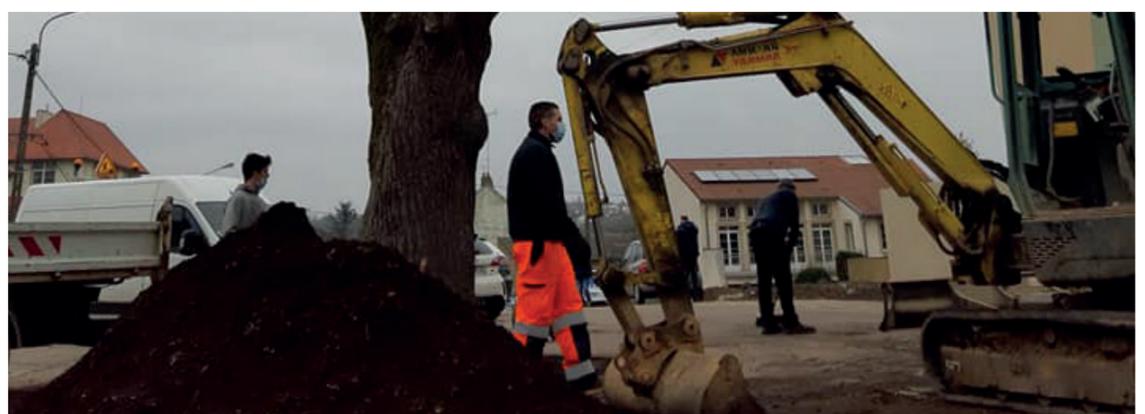
Retour en images sur



Le grand tilleul du square Schuman a nécessité, pour sa sauvegarde, de laisser plus de place à ses racines. La municipalité a souhaité que les services techniques de la ville interviennent pour préserver son maintien au cœur de la ville. Nous allons sauver notre tilleul !



En l'absence de Sainte Barbe, la remise des décorations et récompenses aux sapeurs-pompiers de Bouzonville s'est effectuée en février. Merci à eux pour leur dévouement !



La ville de Bouzonville

développe son offre

de services aux citoyens : plus adaptés et plus nombreux

La municipalité de Bouzonville développe sa capacité à répondre aux attentes de ses concitoyens en adaptant ou en créant de nouveaux services.

En modernisant sa politique liée aux services publics, la Ville de Bouzonville souhaite mieux agir en proximité.

Propreté

En souscrivant un nouveau contrat avec la société de nettoyage Vialysse, la Ville de Bouzonville a vu son prestataire de service intervenir deux fois plus grâce à ses deux jours d'intervention chaque mois.

En complément, la balayeuse de la municipalité effectue deux fois par semaine un passage dans chacun des quartiers à tour de rôle. Personne n'est oublié !

Enlèvement des encombrants

Chaque 1^{er} lundi du mois, la Ville de Bouzonville propose à celles et ceux qui n'ont pas les moyens de se rendre à la déchetterie d'évacuer leurs encombrants. Ce service gratuit pour les habitants de Bouzonville répond aux attentes des personnes isolées ou ne bénéficiant pas de véhicule. Il suffit d'appeler en mairie et de suivre les instructions du règlement qui sont sur le site internet de la Ville.

Sécurité

D'ici le mois d'avril, un nouvel agent va renforcer la Police Municipale. Elle sera composée de 3 personnes. Les nouvelles missions de la Police Municipale vont concrétiser les objectifs de proximité, de prévention et de réponse ferme aux actes d'incivilité.

État-civil

À titre d'expérimentation, l'Hôtel de Ville de Bouzonville ouvre les portes de son service d'état-civil un samedi matin par mois.

Chaque premier samedi du mois, une permanence complémentaire adaptée à ceux qui ne peuvent prendre rendez-vous la semaine, est mise en place afin de réaliser leurs démarches :

- samedi 3 avril,
- samedi 15 mai,
- samedi 5 juin.



Le service de l'état-civil a été rénové.

Pôle médicalisé de campagne

La CCB3F et la Ville de Bouzonville, avec le soutien de l'État, mais surtout l'implication de tous les professionnels de santé, se sont battus pour mettre en place en un temps record un centre de dépistage de la Covid-19 et un centre de vaccination.

Vive la santé pour tous !

Ouverture d'un centre de vaccination à Bouzonville

Dans le cadre de la lutte contre le virus, la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières, la Ville de Bouzonville ainsi que l'ensemble des professions médicales du territoire se sont mobilisées pour offrir un véritable pôle médicalisé de campagne. L'organisation et l'implication de tous dans ce projet a convaincu les services de l'État de mettre en place à la fois un centre de dépistage massif de la Covid-19 et un centre de vaccination. Le Président de la Région Grand Est, Jean Rottner, est venu visiter les infrastructures et féliciter les personnels mobilisés. Ainsi les habitants de Bouzonville et du territoire n'ont plus à faire plusieurs dizaines de kilomètres pour bénéficier de ces services essentiels dans la lutte contre l'épidémie. Un service de transport à la demande est également mis en place pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.



Hommage à Roger LEFORT et à son engagement pour la France

La Ville de Bouzonville a exprimé sa profonde tristesse suite à la disparition, le 12 février à l'âge de 94 ans, de Monsieur Roger LEFORT.

À l'ensemble de sa famille, et au nom de la Ville de Bouzonville, le Maire a adressé ses plus sincères condoléances et veut rendre un hommage appuyé à la vie de cet homme qui a marqué l'Histoire par son engagement dans la Résistance, au service de la France.

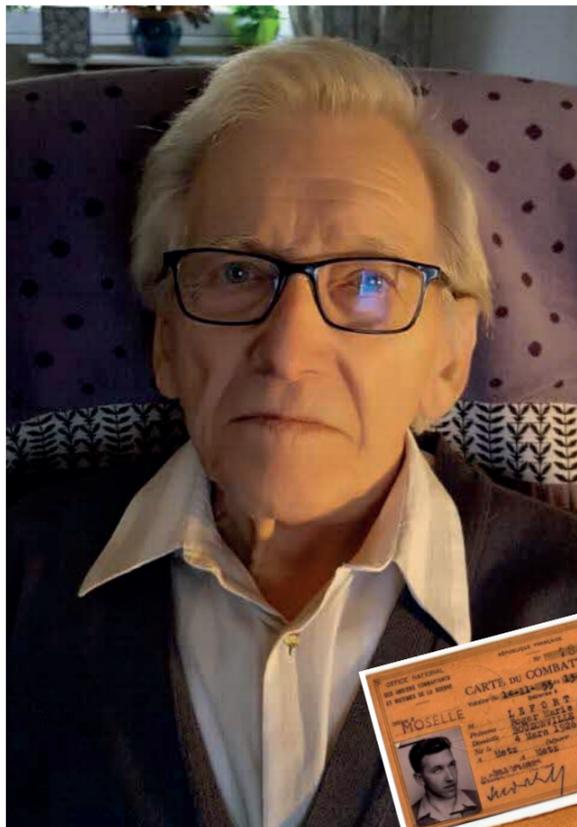
Ce sont les circonstances de la seconde guerre mondiale et de l'occupation nazie qui ont forgé l'engagement du gamin indigné qu'il était en 1944. À 17 ans, il se soustrait à l'incorporation de force de l'armée allemande. Il ne voulait pas devenir un héros mais simplement se révolter contre la barbarie nazie et agir, avec ses camarades, pour libérer la France. De « réfractaire », il entre dans la clandestinité et devient « agent occasionnel » en juin 1944. Il intègre par la suite le 4^{ème} bataillon des Francs-Tireurs et Partisans Français (F.T.P.F.) où il prend le surnom de « Breloque ».

Blessé au combat contre une colonne allemande en juillet 1944, il est nommé le lendemain chef de brigade en remplacement d'un camarade tué.

En octobre 1944, il est engagé volontaire à la Brigade Alsace-Lorraine en qualité de sergent.

Il se retrouve, de septembre à novembre 1944, sur le front dans les Vosges aux combats de Bois le Prince, de Ramonchamp, de Seppois-Dannemarie puis de décembre 1944 à février 1945 pour la Défense de Strasbourg. Il est démobilisé en avril 1945.

Roger Lefort était un héros de la Libération. Son humilité l'honore puisqu'il a poursuivi son combat en devenant un pédagogue engagé dans



la transmission. Il fut professeur de Collège avant de devenir Principal adjoint au Collège Adalbert de Bouzonville de 1971 à 1981 puis Principal au collège de Fontoy. Il s'est engagé à rendre un hommage particulier à ses camarades des Maquis F.T.P.F. du Lot et à ceux de la Brigade Alsace-Lorraine morts aux combats. « Ils tombèrent pour que nous puissions vivre libres ! »

Comme disait Pierre Brossolette, Compagnon de la Libération, dans son hommage aux morts de la France Libre, « ce qu'ils nous demandent, ce n'est pas de les plaindre, mais de les continuer. Ce qu'ils attendent de nous, ce n'est pas un regret, mais un serment. Ce n'est pas un sanglot, mais un élan. »

Cet élan, c'est à nous désormais et plus particulièrement à nos jeunes concitoyens, de le porter.

Il nous faut surmonter les difficultés,



lutter contre les divisions, faire vivre la fraternité et perpétuer le souvenir de ces femmes et de ces hommes qui se sont battus pour la Liberté ainsi que pour notre beau pays.

Bouzonville et la France ont perdu un des leurs. Il est important de saluer sa mémoire et son combat.

Les distinctions et décorations de Monsieur Roger LEFORT :

- Chevalier de la Légion d'Honneur,
- Croix de guerre avec étoile de bronze,
- Médaille de la Résistance Française de l'Ordre de la Libération,
- Médaille des évadés,
- Insigne du réfractaire,
- Croix du combattant volontaire de la Résistance,
- Croix du combattant volontaire,
- Croix du combattant,
- Commémorative 1939-1945 avec la reconnaissance de la Nation.

À titre civil :

- Officier des Palmes Académiques.

Annulation du Grand Marché du Vendredi Saint



Compte tenu de la situation sanitaire la ville a le regret d'annuler l'édition 2021 du Grand Marché du Vendredi Saint.

Cette décision est un véritable crève-cœur pour Bouzonville.

Bornes de recharge pour véhicules électriques



Dans la rue d'Alzing et Place du Marché, les bornes de recharge pour véhicules électriques sont installées et mises à disposition des usagers.

Bouzonville s'inscrit sur la carte des villes qui sont en capacité de fournir ce nouveau service. Il s'agit de s'inscrire dans l'évolution des pratiques et des technologies en faveur de l'environnement.

Nouvelle convention pêche

La Ville et la Fédération de pêche de la Moselle ont signé une convention pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordure.

Les gardes-pêche se voient autorisés à verbaliser tous

les contrevenants afin de protéger l'environnement.



Des nichoirs au parcours de santé

L'association *Trois ânes à la maison*, en partenariat avec la ville et les commerçants, a disposé tout le long du parcours de santé plus de 130 nichoirs. En favorisant l'habitat des oiseaux, cette



action va permettre de lutter, de manière naturelle, contre la prolifération des chenilles processionnaires.

Rappel des règles d'urbanisme

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Sans déclaration de vos travaux, vous encourez une amende comprise entre 1 200 € et 6 000 € par m² de surface construite (Article L480-4 du code d'urbanisme).

Toutes les demandes sont autorisées par la réglementation du plan local d'urbanisme.

Les seuls travaux ne nécessitant aucune démarche préalable :
- les nouvelles constructions de moins de 5 m² d'emprise au sol
- les travaux de décoration intérieure.

Pour plus d'informations, contactez les services techniques au 03.87.78.44.44 ou retrouvez la documentation officielle sur : bouzonville.fr/services-techniques-et-urbanisme/

La parole à l'opposition

Pour reprendre certains propos : « Plus jamais de rodéos urbains, plus de sécurité dans les quartiers » on constate que finalement nous sommes loin du compte surtout avec les événements du 27 février. Comme quoi la Vidéo-verbalisation n'arrête pas les incivilités.

En revanche, verbaliser les infirmières pendant qu'elles font les tests de dépistage Covid, ça c'est facile ! Et les commerçants qui se garent toute l'après-midi devant leurs commerces, sont-ils verbalisés ?

En matière d'immobilier, la commune n'est pas en reste. Un grand projet immobilier de 48 logements a été lancé. Objectif attirer des nouvelles familles, des travailleurs frontaliers.

D'un côté on crée du logement et de l'autre la ville se sépare de plusieurs bâtiments locatifs qui vont être mis en vente. Dans quel but, celui de renflouer les finances de la ville ? Y aurait-il un problème côté finances ?

Faire venir de nouveaux habitants, c'est bien mais en matière de « SANTE » on leur proposera quoi à ces nouveaux habitants ? Quid « La maison de Santé » ? Pourquoi ce projet n'est plus d'actualité ?

Pour « Energies communes pour Bouzonville »
Esther Goeller, Nicolas Hart, Thierry Weiland et Marie-Christine Aubin

COLLECTE

des encombrants

près de chez vous, gratuitement !

Sur inscription, **03 87 78 44 44**
chaque 1^{er} lundi du mois



Ville de **Bouzonville**



ATTENTION
CERTAINS DÉCHETS
NE SONT PAS ADMIS

- ordures ménagères
- objets tranchants ou dangereux
- déchets ne pouvant pas être traités avec les déchets banals
- déchets pour lesquels il existe un service adapté
- déchets provenant de travaux

RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : 03 87 78 44 44

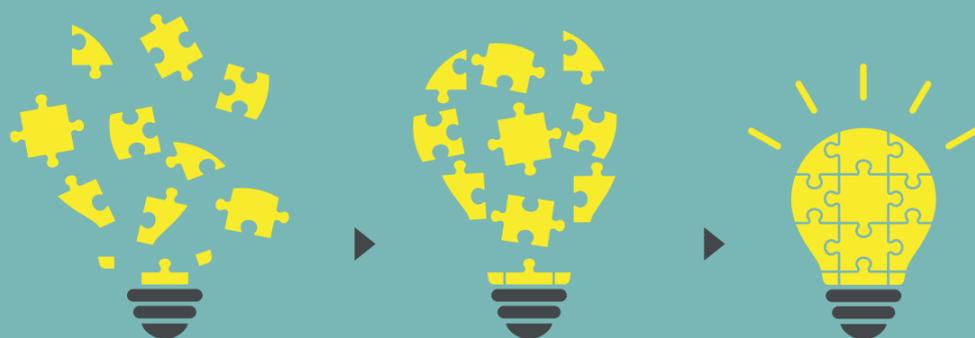
SELON L'ARTICLE R.633 DU CODE PÉNAL LE FAIT
D'ABANDONNER EN LIEU PUBLIC OU PRIVÉ DES
DÉCHETS EXPOSE LE CONTREVENANT
À UNE CONTRAVENTION DE **450 EUROS**

bouzonville.fr

Des projets pour votre ville ?

Venez partager

VOS IDÉES



Pour un Printemps Citoyen,
partagez vos idées et vos projets :

contact@mairie-bouzonville.fr

RENCONTRES
DE LANCEMENT

sam. **15**
MAI

à 9h
BAR DU GYMNASE

Ville de **Bouzonville**